

Marseille le 10 mars 2009

**A l'attention des présidents des CODEP FFESSM ayant un agrément préfectoral conformément à l'arrêté du 4 novembre 2008**

Objet : Modèle de certificat de compétence PAE3

Madame la Présidente, Monsieur Le Président, Chers Amis,

Pour faire suite à notre nouvel arrêté du 4 novembre 2008, j'ai le plaisir de vous transmettre ci-joint le modèle de certificat PAE3 que vous pourrez délivrer lors des formations de premiers secours organisées au sein du comité départemental que vous présidez.

Ce certificat vise bien évidemment les futurs formateurs au PSC1, et non pas les futurs PSC1 eux-mêmes (dont le modèle de certificat PSC1 est déjà disponible).

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les plus respectueux.

Jean-Louis BLANCHARD  
Vice-Président de la FFESSM  
En charge du dossier « premiers secours »



*PJ - Modèle certificat de compétence PAE3 (sous word)*